

Presse audiovisuelle et construction démocratique  
au Bénin : de la nécessité de deux niveaux de lecture  
des mutations en cours

## Les auteurs

**Jean Euloge Gbaguidi**, Ph.D, Maître-assistant en sciences de l'information et de la communication, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

**Clémentine Lokonon**, Doctorante en sciences de l'information et de la communication, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

**Maxime Ahotondji**, Journaliste de l'ORTB

**Léa Yemadjro**, Journaliste c3

## Consortium for Development Partnerships

Le programme CDP a démarré en Juillet 2004 et regroupe une quinzaine de centres de recherche, d'universités et d'organisations de la société civile dont le but principal est de mener conjointement des recherches, des dialogues politiques et des activités de renforcement des capacités sur les thématiques de la gouvernance, de la réduction de la pauvreté et du développement en Afrique de l'Ouest. Le programme CDP constitue aussi un cadre d'analyse et de référence pour les questions du développement économique, de la démocratie et de la résolution des conflits.

Il s'agit également pour ce consortium de mettre à la disposition des pays de la sous-région ouest-africaine de nouvelles perspectives sur les défis auxquels elle doit faire face, ainsi que des données de référence, d'éléments d'information qui ont une utilité spécifique par rapport aux questions de la démocratie et de la gouvernance. Le Consortium permet ainsi à des chercheurs africains, à des institutions de recherche, à des organisations de la société civile ou organisations sous-régionales telles que la CEDEAO de bénéficier d'un réseau unique en son genre intégrant recherche et politique, et qui donne des opportunités pour un échange international.

Chaque institution membre du programme CDP joue un rôle majeur dans au moins un des 8 projets du consortium que sont :

1. Local Governance and Decentralization
2. Access to Justice and the Rule of Law
3. Media and Voice in Democracy
4. Entrepreneurship in Agribusiness for Development
5. Local Dynamics of Conflict and Peacebuilding
6. ECOWAS and the Regional Dynamics of Conflict & Peacebuilding
7. Financing Democracy
8. Modelling Success in Governance and Institution Building

**Rapports de recherche du CODESRIA : No. 10**

**CONSORTIUM FOR DEVELOPMENT PARTNERSHIPS**  
MASS MEDIA ET DÉMOCRATIE EN AFRIQUE OCCIDENTALE

**Presse audiovisuelle et construction  
démocratique au Bénin :  
de la nécessité de deux niveaux de  
lecture des mutations en cours**

Jean Euloge Gbaguidi  
Clémentine Lokonon  
Maxime Ahotondji  
Léa Yemadjro



**CODESRIA**

Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique  
DAKAR



African Studies Centre  
LEIDEN

© CODESRIA 2011

Publié par le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique  
Avenue Cheikh Anta Diop Angle Canal IV  
BP 3304 Dakar, 18524, Sénégal, Site web : [www.codesria.org](http://www.codesria.org)

En collaboration avec

African Studies Centre Pieter de la Courtgebouw / Faculty of Social Sciences, Wassenaarseweg 52, 2333 AK  
Leiden, PO Box 9555, 2300 RB Leiden, The Netherlands, [www.ascliden.nl](http://www.ascliden.nl)

ISBN : 978-2-86978-498-7

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne doit être reproduite ou transmise sous aucune forme ou moyen électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou l'usage de toute unité d'emmagasinage d'information ou de système de retrait d'information sans la permission au préalable du CODESRIA.

Mise en page : Daouda Thiam

Couverture : Ibrahima Fofana

Impression : Imprimerie Saint-Paul, Dakar, Sénégal

Cette publication est un rapport de recherche produit pour le Consortium for Development Partnerships (CDP) conjointement coordonné par le Northwestern University, Evanston, USA et le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), Dakar, Sénégal pendant sa première phase (2004-2008). La deuxième phase (2009-2012) est coordonnée par le CODESRIA et le Centre d'Études africaines, Leiden, Pays-Bas.

Le Secrétariat et la gestion du programme CDP sont actuellement assurés par le CODESRIA. Pour plus d'informations, veuillez visiter le site web du CODESRIA : [www.codesria.org](http://www.codesria.org)

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) est une organisation indépendante dont le principal objectif est de faciliter la recherche, de promouvoir une forme de publication basée sur la recherche et de créer plusieurs forums permettant aux chercheurs africains d'échanger des opinions et des informations. Le Conseil cherche ainsi à lutter contre la fragmentation de la recherche dans le continent africain à travers la mise en place de réseaux de recherche thématiques qui transcendent toutes les barrières linguistiques et régionales.

Le CODESRIA publie une revue trimestrielle, intitulée *Afrique et Développement*, qui se trouve être la plus ancienne revue de sciences sociales basée sur l'Afrique. Le Conseil publie également *Afrika Zamani* qui est une revue d'histoire, de même que la *Revue Africaine de Sociologie*, la *Revue Africaine des Relations Internationales (AJIA)* et la *Revue de l'Enseignement Supérieur en Afrique*. Le CODESRIA co-publie également la *Revue Africaine des Médias; Identité, Culture et Politique : un Dialogue Afro-Asiatique ; L'Anthropologue africain* ainsi que *Sélections Afro-Arabs pour les Sciences Sociales*. Les résultats de recherche, ainsi que les autres activités de l'institution, sont aussi diffusés à travers les « Documents de travail », le « Livre Vert », la « Série des Monographies », la « Série des Livres du CODESRIA », les « Dialogues Politiques » et le « *Bulletin du CODESRIA* ». Une sélection des publications du CODESRIA est aussi accessible au [www.codesria.org](http://www.codesria.org)

Le CODESRIA exprime sa profonde gratitude à la Swedish International Development Corporation Agency (SIDA/SAREC), au Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), à la Ford Foundation, à la Fondation MacArthur, à la Carnegie Corporation, à l'Agence Norvégienne de Développement et de Coopération (NORAD), à l'Agence Danoise pour le Développement International (DANIDA), au Ministère Français de la Coopération, au Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), au Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas, à la Fondation Rockefeller, à FINIDA, à l'Agence canadienne de développement international (ACDI), à l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), à TrustAfrica, à l'UNICEF, à la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) ainsi qu'au Gouvernement du Sénégal pour le soutien apporté aux programmes de recherche, de formation et de publication du Conseil.

## Sommaire

<b>1. Introduction</b> .....	1
<b>2. Quelques données générales sur le Bénin</b> .....	3
Repères géographiques .....	3
Repères historiques .....	3
Quelques données socioculturelles .....	4
<b>3. Contexte de formulation de la problématique et des hypothèses</b> .....	7
Contextes de formulation de la problématique .....	7
Les interrogations et hypothèses de travail .....	10
<b>4. Cadre conceptuel, méthodologique et théorique de l'étude</b> .....	13
Cadre conceptuel .....	13
Cadre méthodologique de l'étude .....	16
Balises théoriques de l'étude .....	17
<b>5. Présentation et analyse des résultats</b> .....	21
Caractéristiques du corpus d'analyse .....	21
Présentation des résultats de terrain .....	22
Analyse des données .....	27
<i>Conclusion</i> .....	39
<i>Références</i> .....	41



# 1

---

## Introduction

L'histoire de la démocratie américaine rapporte que Thomas Jefferson (*Microsoft Encarta 2006*), principal rédacteur de la Déclaration d'indépendance américaine avait laissé entendre ceci : « S'il m'appartenait de décider si nous devrions avoir un gouvernement sans journaux ou des journaux sans gouvernement, je n'hésiterais pas un seul instant à choisir la deuxième option » (Goodale 1997).

Une opinion confortée par le premier amendement à la Constitution américaine qui stipule : « Le Congrès ne fera aucune loi qui (...) restreigne la liberté (...) de la presse » (Goodale 1997:7).

Le législateur américain posait de cette façon le principe d'une presse libre, rempart de la démocratie, chien de garde des institutions. La volonté d'inventer une institution de veille aux côtés du législatif, de l'exécutif et du judiciaire est manifeste.

Les relations que la presse entretient avec la démocratie, la place des médias dans une démocratie comprise comme type spécifique de gestion des hommes et des choses de la cité sont reconnues par tous les acteurs.

La démocratie, comme mode de gestion de la cité appelle la participation consciente et responsable des citoyens à la vie publique et aux actions de développement. Cette participation requiert une condition sine qua non l'information juste, régulière et complète.

La fin de la guerre froide et le dégel des tensions entre les superpuissances du monde, la disparition du Mûr de Berlin entre l'Est et l'Ouest ont provoqué des changements sociopolitiques dans les pays du Sud, qu'on a qualifié de « renouveau démocratique » depuis les années 1990. Cette expression de « renouveau démocratique » a non seulement une charge symbolique forte, mais aussi des implications pratiques pour et dans tous les pays dits de « démocratie nouvelle ou rétablie ».

Au Bénin, pays de la première Conférence nationale des Forces Vives de la Nation, la Constitution du 11 décembre 1990 a consacré la liberté de pensée, d'opinion, de réunion et de presse et libéralisé l'espace médiatique. Une libéralisation de l'espace médiatique qui a favorisé la prolifération des canaux de communication, des supports de l'information, une multiplication des contenants qui n'a pas toujours été suivie d'une production de contenus de qualité susceptibles d'animer et d'enrichir le débat social, combien important, pour une société en mutation comme la nôtre.

A ce titre, les mass media, qui s'analysent comme un système, plus précisément un sous-système d'un macrosystème qu'est la société, par leurs actions répétitives quotidiennes contribuent à la stabilité du système, en le nourrissant en informations ; cette fonction dans un espace public démocratique prend une importance particulière.

L'exploration de la problématique à l'ordre du jour nous permet de faire le point des actions des médias béninois, en particulier la presse audiovisuelle, dans le contexte du renouveau démocratique, survenu au Bénin après dix sept ans de régime militaro-marxiste monopartite.



## 2

---

### Quelques données générales sur le Bénin

La République du Bénin, petit pays situé sur le Golfe de Guinée en Afrique occidentale, réputé pays du vaudou par le colonisateur, est un pays de contraste et de paradoxe.

#### **Repères géographiques**

En forme d'un cornet de glace retourné, le Bénin situé sur le golfe de Guinée, est limité par l'océan atlantique au sud. Il est limité au nord par le Niger et le Burkina, à l'est par le Nigéria, et à l'ouest par le Togo. D'une superficie de 112 600 km<sup>2</sup>, le Bénin a une population de près de 7,6 millions d'habitants.

Sa population très diverse est composée de près d'une cinquantaine de groupes ethnolinguistiques d'où émergent quelques-uns comme les Yoruba, les Fon, les Mina au sud ; les Mahi, les Fon et les Nago au centre ; les Peulh, les Bariba et les Somba au Nord.

Une mosaïque de peuples, inégalement répartis sur un petit territoire, majoritairement non scolarisés et/ou analphabètes avec pour ambition de bâtir une nation forte et prospère.

#### **Repères historiques**

Le Bénin aurait pu ne pas être un pays francophone. En effet, aujourd'hui nombreux sont les études qui ont démontré que le Portugal fut non seulement la nation initiatrice de la traite transatlantique au milieu du quinzième siècle, mais aussi la seule à l'avoir dominée jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Il est donc vraisemblable que depuis ce temps-là, le Bénin (Dahomey) était un partenaire de l'Occident.

Les Pères des Missions africaines sont arrivés à Ouidah en avril 1861. Moins d'un an après leur arrivée, ils créèrent la première école catholique à Ouidah en janvier 1862. Le mouvement ira à un rythme accéléré.

Ainsi, les écoles seront ouvertes à : Porto-Novo (1865), Agoué (1874), Athiémé et Zangnanado (1895), Kétou (1897), Abomey-Calavi (1898), Abomey (1902).

Entre temps, le protectorat français fut établi sur Porto-Novo en 1883, et en 1885 à la Conférence de Berlin, le Dahomey devint colonie française, comme beaucoup d'autres territoires africains.

Le Bénin accède à l'indépendance en 1960. Une longue période d'instabilité politique s'installera, ponctuée par une multitude de Coups d'Etats militaires. La dernière intervention de l'armée dans la vie politique en octobre 1972, est placée sous le signe de la révolution prolétarienne et instaure le marxisme-léninisme. Dix sept ans de socialisme scientifique comme idéologie d'Etat qui, en raison de la faillite économique des années 80, finiront par laisser la place, en février 1990, au renouveau démocratique, proclamé souverainement par la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation, avec pour conséquences le multipartisme intégral, l'économie du marché et la liberté de pensée et d'expression.

### **Quelques données socioculturelles**

Comprendre la société béninoise au plan culturel facilite, dans une certaine mesure, la définition et l'appréciation des mutations qui devraient s'opérer chez nous et, partant, les fonctions et missions que devraient se donner les médias béninois. Ainsi, nous empruntons une approche suggérée par Margaret Mead qui distingue trois types de sociétés en prenant pour critère de classification « la culture ». De ce point de vue, elle distingue les types de sociétés que voici :

Les cultures de type postfiguratif : la continuité dépend de ce qu'on attend de l'ancien et des empreintes presque indélébiles que cette attente laisse dans l'esprit des jeunes.

Les cultures de type cofiguratif : les aînés gardent une situation dominante, en ce sens qu'ils fixent le style et définissent les limites à l'intérieur desquelles la configuration peut s'exprimer dans le comportement des jeunes... C'est la sanction des aînés qui compte et non celle des pairs. Les cultures de type préfiguratif se caractérisent par la prévalence de l'inconnu et l'absence d'absolu ou de modèles préétablis orientent les comportements et les attitudes des individus. Aucune génération ne sait, de façon privilégiée, de quoi l'avenir sera

fait, de sorte que, ni l'ancien, ni l'aîné n'ont de modèles à imposer aux changements rapides et d'une ampleur inconnue jusqu'à présent. Le développement de cultures préfiguratives dépendra de l'existence du dialogue continu dans lequel les jeunes, libres d'agir de leur propre initiative, pourront conduire leurs aînés sur la voie de l'inconnu... La culture préfigurative souligne le rôle irremplaçable des jeunes dans l'affinement de l'avenir incertain, (...) » (Aguessi 1981:18).

L'observation quotidienne de la société béninoise nous révèle que le type de culture dominant selon la typologie de Mead M. est bien-sûr l'un et/ou l'autre des deux premiers types, à savoir le type postfiguratif et/ou cofiguratif (les aînés indiquent, fixent, apprécient, sanctionnent et les jeunes obéissent, exécutent). Alors que, d'après le sociologue béninois Aguessi H., la culture favorable au développement ne peut qu'être de type préfiguratif.

Nous nous permettons de dire, que seule une société de type pré figuratif, favoriserait l'émergence de médias véritablement libres au sens occidental du terme. Nous sommes donc conscients du fait que nos hommes de médias sont « fils de leur temps et de leur environnement ».

Ce constat fait, nous sommes loin de l'idée que tout est permis et justifiable, parce qu'il faut, dans l'appréciation des prestations, prendre en compte les réalités socioculturelles d'exercice du métier. En toute chose, il existe des universaux aux côtés des particularismes. Sinon, on ne débattrait pas de la démocratie et de ses principes fondateurs en Afrique.



# 3

---

## Contexte de formulation de la problématique et des hypothèses

### Contextes de formulation de la problématique

#### *Contexte politique*

Au Bénin, pays de la première Conférence Nationale des forces vives de la nation et qualifié de laboratoire de la démocratie, la Constitution du 11 décembre 1990 consacre la liberté de pensée, d'opinion, de réunion et de presse. Le renouveau démocratique a libéré la parole et libéralisé l'espace médiatique.

Depuis la fin de la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation, opération assez bien réussie, contrairement à d'autres pays du continent, quatre élections présidentielles ont été organisées avec succès. Autant d'élections législatives et une communale. La séparation des pouvoirs établis par la Constitution est respectée. La liberté de réunion et d'organisation est garantie. Au regard de ce principe et du multipartisme intégral instauré par la Conférence Nationale, le Bénin a compté jusqu'à un passé encore récent près de 120 partis politiques.

L'alternance au sommet de l'Etat à la suite d'élections libres, au suffrage universel, le fonctionnement assez normal des institutions de la République, la grande liberté d'expression et de presse font de ce pays un modèle de démocratie en Afrique. En tout cas, vu de l'extérieur.

#### *Paysage médiatique*

Le Bénin compte de nos jours :

- une centaine de journaux, dont une soixantaine de quotidiens, le reste étant des périodiques ;

- quatre stations de télévision opérationnelles dans le sud, une dans le centre du Bénin ;
- environ 70 stations de radios, toutes catégories confondues, qui opèrent sur le territoire national.

Tous ces organes de presse sont animés par un effectif de plus de 3500 journalistes, la plupart sans aucune qualification ou formation initiale. La toute première opération d'attribution de la carte de presse, effectuée par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), n'en a consacré que 145 pour l'instant.

Trois fois de suite la presse béninoise a été classée première en Afrique en matière de liberté de presse par l'ONG *Reporters sans frontières*. Pourtant ces dernières années, de l'intérieur, des interrogations naissent. On se pose de plus en plus des questions sur cette presse-là et, surtout sur sa capacité à être un facteur de consolidation du processus démocratique au Bénin.

En effet, il y a quelques années, un homme politique a traité les hommes de média « d'écrivillons » ayant ramassé le stylo par terre. D'autres ont qualifié la presse béninoise d'« alimentaire ». Et un jour, c'est le premier magistrat de ce pays qui laissa entendre ceci : « continuez d'écrire ce que vous voulez si ça vous fait vendre vos papiers ». En décembre 2000, en pleine cérémonie d'ouverture de la Conférence des nouvelles démocraties ou rétablies, le Chef de l'Etat s'était violemment pris à la presse béninoise et avait critiqué ses méthodes de travail : « la presse a vendu son âme aux forces du mal » a-t-il laissé entendre. L'organe de régulation des médias, la HAAC ne peut plus compter le nombre de dérapages constatés et dénoncés dans la presse. Un ancien Président de la HAAC n'a pas hésité à dire, et ce, en direct sur les antennes : « la presse de mon pays me désole » ; On pourrait continuer encore longtemps l'inventaire des appréciations portées ici et là sur les médias béninois ces cinq dernières années.

Alors, il apparaît légitime de formuler quelques interrogations aujourd'hui sur les médias béninois, surtout dans leur rapport à la démocratie. Qui profite de qui dans cette relation ? S'il est incontestable que des mutations se sont opérées et continuent de s'opérer dans le monde des médias, quelle en est la tendance ? S'agit-il d'une tendance favorable à la promotion, au renforcement de la démocratie ? Ce sont là des questions qu'on devrait se poser, mais surtout, auxquelles il convient d'apporter des réponses.

### ***Environnement juridique et déontologique des médias***

Au Bénin et comme dans tout Etat de droit, la liberté de presse est avant tout fondée sur des garanties juridiques, constitutionnelles. La Constitution du 11 décembre 1990 proclame cette liberté qui se trouve renforcée par la loi organique créant la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication, HAAC, l'institution, qui agit en lieu et place de l'exécutif.

Ainsi, peut-on lire :

Article 24 : La liberté de la presse est reconnue et garantie par l'Etat. Elle est protégée par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication dans les conditions fixées par une loi organique.

Article 142 : la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication a pour mission de garantir et d'assurer la liberté et la protection de la presse, ainsi que de tous les moyens de communication de masse dans le respect de la loi.

Elle veille au respect de la déontologie en matière d'information et à l'accès équitable des partis politiques, des associations et des citoyens aux moyens officiels d'information et de communication.

La HAAC, elle-même, est une institution républicaine, indépendante de tout pouvoir politique, de toute association ou de tout groupe de pression (article 4 de la loi organique n° 92-021 du 21 août 1992). C'est la condition première selon le législateur pour émanciper les médias de toute tutelle, car comme le dit Marvin Kath : « la clé de la liberté de la presse réside dans son indépendance vis-à-vis de l'autorité de l'Etat » (Kath 1997), autorité incarnée dans le judiciaire et l'exécutif.

A ces deux documents qui fondent la liberté de presse au Bénin, il faut ajouter la loi 60-12 du 30 juin 1960 sur la liberté de la presse (loi d'avant indépendance restée muette sur le principe de la reconnaissance de la liberté de la presse au Dahomey, votée et promulguée deux mois avant la proclamation officielle de l'accession du Bénin à l'indépendance et la souveraineté internationale) et la loi n°97-010 du 20 août 1997, portant libéralisation de l'espace audiovisuel et dispositions pénales spéciales relatives aux délits en matière de presse et de communication audiovisuelle en République du Bénin.

Ce cadre strictement légal est complété par un code de déontologie des professionnels des médias, élaboré par une instance d'autorégulation, de « justice morale » dénommée Observatoire de la déontologie et de l'éthique dans les médias (ODEM), créé en 1999. L'ODEM se fixe comme objectifs de :

- faire respecter les règles de déontologie et d'éthique dans les médias ;
- protéger le droit du public à une information libre, complète, honnête et exacte ;
- défendre la liberté de la presse ;
- veiller à la sécurité des journalistes dans l'exercice de leur fonction et garantir leur droit d'enquêter librement sur tous les faits concernant la vie publique ;
- encourager les journalistes et les organes de presse qui font preuve de professionnalisme ;
- mener des recherches et des réflexions sur l'évolution des médias (ODEM 2005).

Le tableau ainsi présenté, nous permet de dire que la presse béninoise, d'un point de vue purement formel, bénéficie d'un contexte favorable à une expression libre et démocratique des opinions et de la pensée.

### **Les interrogations et hypothèses de travail**

Ces interrogations que nous formulons ne sont pas une génération spontanée. Elles prennent racine dans l'histoire du Bénin, dans les caractéristiques socioculturelles évoquées, dans les contextes définis et dans les visions et aspirations du peuple incarnées par les acteurs politiques.

L'objectif stratégique ou vision à l'an 2015 des autorités est de faire du Bénin, un pays émergent, prospère, démocratique, bien gouverné. De cette vision, chaque acteur devrait pouvoir choisir des stratégies et les décliner en actions à mener, à piloter. Alors, les médias s'offrent quelles tâches ? Quelles missions ? Quel rôle les médias peuvent-ils jouer pour la consolidation de la démocratie ? Quelle est actuellement leur contribution réelle à la consolidation de la démocratie ? Si les médias profitent du développement démocratique pour s'épanouir, contribuent-ils en retour au développement de la démocratie, elle-même ? Pourquoi et comment les médias adhèrent-ils ou pas aux principes et valeurs de la démocratie ? Comment promeuvent-ils les principes et valeurs de la démocratie ? Avec quels résultats ?



Autant d'interrogations auxquelles on devra répondre, si ce n'est ici et tout de suite, on devra le faire un jour dans l'intérêt de l'approfondissement de la démocratie en Afrique en général, et au Bénin en particulier. Pour l'instant, nous nous contentons de quelques hypothèses optimistes dans le cadre de cette étude.

La relation médias/sociétés se pose en terme de besoins d'une communauté à satisfaire par le biais de prestation de service d'un type spécifique : l'intermédiation, l'information. Dans cette perspective, nous posons trois hypothèses que voici :

- La presse audiovisuelle béninoise contribue à la construction démocratique en cours depuis les années 1990 ;
- Cette contribution de la presse audiovisuelle à la démocratie est habituellement surestimée ;
- Cette contribution, relativement faible, est une conséquence de l'environnement de travail, de la qualité des acteurs et des conditions d'exercice du métier.



# 4

---

## Cadre conceptuel, méthodologique et théorique de l'étude

### Cadre conceptuel

#### *La démocratie, qu'est ce que c'est ?*

Nous n'avons pas besoin ici d'un long discours sur la définition de ce concept. Toutefois, il faudrait commencer par dire qu'étymologiquement le mot démocratie est formé de deux racines grecques : *démos* qui signifie peuple, et *cratos*, règne ou pouvoir. Ainsi, la démocratie peut être définie comme étant le gouvernement du peuple par le peuple. La conséquence d'une telle définition de la démocratie est que tout individu majeur, capable juridiquement, non frappé de déchéance dispose d'un droit de vote.

On pourra déduire de cette situation que dans un premier temps, le suffrage universel apparaît comme la condition indispensable et le premier élément de la démocratie.

Dans l'histoire de l'humanité, deux théories se sont opposées dans la mise en œuvre de la démocratie. J.J. Rousseau, partisan du régime de confusion des pouvoirs, soutenait que le pouvoir du peuple était un et un seul, donc indivisible. Partant, l'Assemblée des élus du peuple était indiquée pour avoir tout le pouvoir, un pouvoir qui ne puisse être limité par un quelconque pouvoir, fut-il exécutif ou législatif.

A cette approche s'oppose celle de Montesquieu qui estimait que la liberté des citoyens ne peut être assurée que si l'autorité est divisée de telle sorte que les détenteurs de chaque fraction de pouvoir se contrôlent et se limitent mutuellement. Il faut, disait-il, que le pouvoir arrête le pouvoir.

L'histoire nous enseigne que les deux théories ont conduit à deux types de régimes démocratiques. La première, à la démocratie dite populaire avec confusion des pouvoirs ; la seconde, à la démocratie représentative, présidentielle ou parlementaire qui a pour le moment, montré plus d'égards pour le respect des droits de l'homme et du citoyen.

Election libre au suffrage universel ou séparation des pouvoirs, la Révolution française, aux dires de G Mulhmann, qui parle sous le contrôle de l'ensemble de la classe des spécialistes, « a consacré le journalisme comme une instance clef de la démocratie. Elle a accéléré de manière spectaculaire le développement des journaux, et ce faisant, elle les a révélés comme des propagandistes essentiels du bouleversement politique en cours » (Mulhmann 2006:276).

En définitive, la démocratie en ce XXI<sup>e</sup> siècle se lit à travers un faisceau d'indices que sont : élections libres, séparation des pouvoirs, liberté d'expression et de presse. La lecture doit se faire dans une approche combinée de tous ces éléments sus cités.

### *Médias : spectateurs de l'espace public*

Pour comprendre le rôle et la mission symbolique des médias, il faudra clarifier deux notions : médias spectateurs et espace public.

Charaudeau, en définissant l'information minimale, procède par empirisme et écrit ceci :

L'information, est le fait pour quelqu'un qui possède un certain savoir de transmettre celui-ci à l'aide d'un certain langage à quelqu'un qui est censé ne pas posséder ce savoir.

Ainsi se produirait un acte de transmission qui ferait passer l'individu social d'un état de savoir, le sortant de l'inconnu pour le plonger dans le connu, et ce grâce à l'action, à priori bienveillante, de quelqu'un qui, dès lors, pourrait être considéré comme un bienfaiteur » (Charaudeau 1997:29).

Cette information vient essentiellement de l'espace public, par le biais d'acteurs sociaux qui ont pour rôle de regarder, de voir le spectacle produit par le peuple, auteur de son histoire qui s'écrit et les principaux acteurs politiques qui ont la gestion de la cité. En d'autres termes, l'évènement qui se produit dans les différents domaines de l'espace public, considéré comme un bien commun, a une race particulière de spectateurs ; ceux-là, tenus par

le devoir de voir pour faire, connaître pour faire connaître, savoir pour faire savoir. Ils sont les hommes de médias, encore appelés journalistes, ou tout simplement les médias par métaphore.

L'espace public en question n'est point uniforme, encore moins homogène. Charaudeau y voit trois domaines, conséquences du découpage opéré par les médias, qui sont :

- le domaine de la démocratie politique, qui est un domaine dans lequel se trouvent tous ceux qui participent à la scène politique, élus et autres que les médias mettent en scènes au quotidien ;
- le domaine de la démocratie civile, dans lequel se trouvent les citoyens actifs de la société ;
- le domaine de la démocratie quotidienne, où se trouvent tous ceux qui participent en tant qu'acteurs « témoins » de leur propre quotidienneté. Les médias les mettent peu en scène (Charaudeau 1997:35).

La finalité de l'information médiatique est donc de rendre compte de ce qui advient dans l'espace public, dit le chercheur. Et nous ne saurons le contredire. L'homme des médias qui n'est ni un élu, ni un assermenté, agit dans cet espace sous un contrat « invisible » auquel il est tenu par une clause de conscience. Mais dans l'exercice de sa fonction, il sera en permanence soumis à une double tension que Charaudeau expose en ces termes :

Une logique symbolique particulière, une visée de « faire savoir », ou visée d'information à proprement parler, qui tend à produire un objet de savoir, selon une logique civique, informer le citoyen, une visée de « faire ressentir », ou visée de captation qui tend à produire un objet de consommation marchande selon une logique commerciale (Charaudeau 1997:35).

Il faut dire évidemment que l'espace public dont il est question ici, est l'espace public démocratique dont la caractéristique essentielle, selon l'expression de Muhlmann G «... par rapport à d'autres régimes, c'est seulement de laisser sa chance au conflit ; et ce, en ce sens d'exposer la domination et la contestation » (Muhlmann 2006:272).

L'espace démocratique est un espace de concurrence des idées, un espace de libre circulation de la pensée. C'est un espace qui refuse de trancher la vérité par voie d'autorité et considère qu'elle (la vérité) jaillit de la contradiction et du débat franc et libre.

### **Cadre méthodologique de l'étude**

Dans cette étude, nous avons opté pour la méthode de recherche opérationnelle. Cette méthode vise à identifier et à résoudre les problèmes inhérents à une action, à un programme.

Nous serons amenés à diagnostiquer et à évaluer le travail effectué par les médias béninois par le biais de certaines émissions et les étudier en termes d'efficacité sur le public, par conséquent sur le processus démocratique en cours voici bientôt dix sept ans. En raison de tout ceci, notre démarche méthodologique s'appuie sur trois éléments essentiels à savoir : la documentation, les enquêtes et les interviews en vue de parfaire certaines données quantitatives.

#### ***La documentation***

Nous avons exploité les rapports sur l'état de presse au Bénin, certains rapports de séminaires et colloques tenus sur les médias au Bénin. Nous avons aussi consulté certains travaux de recherche tels que les mémoires soutenus au Département de sciences du langage et de la communication de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université nationale sans oublier évidemment, les ouvrages généraux qui nous ont permis d'aborder le travail.

#### ***Les enquêtes***

L'enquête a couvert la période allant du 01 mai au 15 mai, 2007 soit deux semaines. Les endroits parcourus sont : Jéricho, Saint-Michel, Ganhi, Akpapa et Abomey Calavi. Une partie de l'enquête a été réalisée à l'aide d'un questionnaire élaboré, corrigé et validé après une opération de préenquête.

Les interviews structurées et approfondies ont été employées au cours de l'étude, notamment avec les animateurs et présentateurs d'émissions radiophoniques et/ou télévisuelles et certains responsables d'organes. Par interview structurée nous entendons celle-là qui consiste à utiliser une fiche d'interview pour poser les mêmes questions dans le même ordre à chaque personne interrogée.

Quant à l'interview approfondie, elle consiste en un entretien partant d'un canevas de thèmes et de problèmes généraux; ces derniers devant être étudiés avec un enchaînement cohérent de questions exploratrices. Cette opération a eu lieu tant avec des hommes de médias, des étudiants en fin de

formation, en option communication, qu'avec des enseignants qui manifestent un intérêt pour les questions ayant un rapport avec la vie des médias. Il s'agissait ici surtout de recueillir des données qualitatives auprès de personnes ressources compétentes ou de profil sociologique particulièrement intéressant.

Nous ajouterons ici, que le dépouillement du questionnaire s'est effectué manuellement, en raison des contraintes liées à la durée d'exécution des travaux et de moyens logistiques.

### **Balises théoriques de l'étude**

#### *L'approche fonctionnaliste*

Au début du siècle dernier, la question de savoir à quoi servent les médias dans les sociétés modernes, les adeptes du courant de la « Mass communication research » ont répondu qu'ils étaient « des instruments indispensables à la gestion gouvernementale des opinions ». Un des pionniers de ce courant, Lasswell, dans cette perspective, attribue trois fonctions majeures aux médias, à savoir :

- La surveillance de l'environnement ;
- La mise en relation des parties de la société ;
- La transmission de l'héritage social d'une génération à une autre.

La fonction « surveillance », correspond selon ce chercheur à la collecte, au traitement et à la mise à disposition du public des nouvelles.

La mise en relation, comme fonction est l'étape de l'interprétation de l'information, interprétation souvent suivie de prescriptions de conduites. Enfin, par fonction de transmission d'héritage social, Lasswell entendait assimilation des gens vivant dans une société, ce que Wright appelle plutôt processus de socialisation (Lazar 1992:34).

Près d'un demi-siècle après Lasswell, Moles A. écrit que :

Les mass médias transforment la culture moderne en présidant à la circulation et au renouvellement permanents des idées... Celles-ci suivent un circuit dont l'élément moteur est constitué désormais par les médias. Ces derniers, en un sens constituent le système qui systématise la culture (Balle 1980:559).

Le rôle des médias dans le fonctionnement de la société moderne est ainsi mis en exergue par différents chercheurs. Les médias rendent lisibles les aspirations, les occupations et les préoccupations de la société, et visibles les acteurs agissant individuellement ou en réseaux.

Tout ce qui précède nous permet de dire avec M-L Rouquette que la communication est au-delà de la technique, de la stratégie. La communication est au cœur de la vie humaine et sociale. La communication nourrit le corps social. Nous ne pouvons pas imaginer, construire la communication en dehors des médias, nous ne pouvons pas analyser la pensée sociale, sans y intégrer les médias. Nous ne pouvons pas imaginer la communication sociale, la pensée sociale sans le rôle central de la couche intellectuelle.

L'analyse de la communication ne se ramène ni à des aspects purement techniques, ni à des dynamiques seulement interpersonnelles. La communication est avant tout l'instance de transmission, de l'élaboration et de transformation de la pensée sociale c'est-à-dire de la pensée des sociétés sur elles-mêmes (Rouquette 1998:6).

Alors qui, mieux que l'intellectuel, peut et doit participer, contribuer à la construction de la pensée sociale si, par définition, il est porteur de l'expression des vues et des préoccupations de la grande masse ignorante ? Ce rôle a été déjà mis en évidence par le sociologue Lazarsfeld dans ses travaux sur les médias. Travaux qui lui ont permis de découvrir le concept de guide ou leader d'opinion.

### ***La théorie des relais : two steps flow of communication***

Cette théorie sur les effets des médias soutient l'idée selon laquelle les messages diffusés par les médias atteignent d'abord des personnes plus exposées, plus intéressées qui, à leur tour, répandent autour d'elles, dans une relation de proximité, les messages « mastiqués » et « digérés ». D'où l'idée de la communication en escalier ou de la communication à deux niveaux de diffusion. Ainsi a été mise en évidence une « race » particulière de personnes appelées : les guides d'opinion.

Ces personnes appelées guides d'opinion jouent un rôle important dans le processus d'influence. Elles opèrent comme des filtres de pertinence en répercutant seulement (ou surtout) ce qui, dans les médias, se rapporte à des thèmes valorisés et impliquant pour la communauté qui est la leur. Elles connaissent par ailleurs les mots de la tribu et sont ainsi capables de traduire en termes accessibles et familiers en usant



de références quotidiennes, ce qui resterait autrement incompréhensible, rébarbatif (Rouquette 1998:6).

Et cette personne appelée « guide d'opinion » a bien des caractéristiques dont les plus essentielles peuvent se résumer en ces termes :

Rien ne le désigne particulièrement comme agent de propagande qui aurait un intérêt objectif à tenter de forger ou de modifier l'opinion de leurs proches. Les guides d'opinion ne s'appuient sur aucun statut formel défini, ce ne sont pas nécessairement, loin s'en faut « les responsables » « les élus » « les supérieurs » ou des notables, mais plutôt des voisins, des copains, des gens de la famille et les connaissances (Rouquette 1998).

En conséquence, leur action tout improvisée s'exerce dans un cadre occasionnel, généralement celui de la conversation entre amis ou entre collègues, convives, partenaires de jeux usagers de même service et non dans des cadres institutionnels (Rouquette 1998:70).

### *L'approche de l'agenda setting*

Une autre approche d'étude des médias, dans leur relation avec la société est proposée par le courant canadien des tenants de la théorie dite de l'agenda setting et n'est pas moins évocatrice du rôle central, sinon quasi central, des médias dans la société.

L'étude de la relation qu'entretiennent les mass médias avec la société moderne fait apparaître selon la théorie de « l'agenda setting » inaugurée par McComb et Shaw que les médias ne disent pas comment penser ou ce qu'il faut penser, mais, ce à quoi il faut penser dans la cité.

Ainsi, la fonction agenda ou « agenda setting » est définie comme :

Une capacité propre aux mass médias : celle qui consiste à déterminer ce qui, à un moment donné, et dans une société déterminée, fera débat, à sélectionner les événements et les sujets auxquels s'intéressera l'opinion et ou les décideurs. Faire agenda, constitue une attention indirecte de l'attention à visée médiatique, intellectuelle ou politique, voire diplomatique comme le dit F.-B. Huyghe. Et qui poursuit en ces termes :

Elle permet de choisir le terrain, de lancer les sujets et de fixer les termes des discussions ou négociations. Indépendamment de leur qualité ou de leur objectivité ou de leur façon de traiter l'information, les médias contribuent à la construction de la réalité (Rouquette 1998:70).

Mais le pouvoir des médias va au-delà de la simple capacité de sélectionner ce qui apparaît comme important aux yeux des médias. Ils ont d'autres atouts qui sont :

D'une part, ils décident de ce qui apparaîtra comme significatif ou urgent, en cherchant une spirale de l'attention (plus on en parle, plus c'est important, donc plus on en parle). D'autre part les médias posent les termes et les catégories dans lesquelles sont représentés les acteurs et les attitudes (les autorités, les experts, les protestataires, les intellectuels, l'homme de la rue) ce qui ne contribue pas moins à formater la vision que l'on se fait de la réalité (Rouquette 1998:70).

Et la conclusion est évidente :

Cela équivaut à décider de ce qui sera événement, information et enjeu. Structurer et diriger l'attention du public, lui dire à quoi penser serait une des fonctions principales des médias.

Du même coup, ils font aussi l'agenda de la classe politique ou de la classe « discutante » (les intellectuels), et y établissent une hiérarchie, (ce qui est médiatisé, ou non médiatisé) (Rouquette 1998:5).

Alors, il faut bien que quelqu'un fasse l'agenda des médias. Si les intellectuels n'ont pas le monopole de faire l'agenda des médias, il est tout à fait évident que nous ne saurions les exclure des réseaux légitimes habilités à faire l'agenda des médias. En effet, nous l'avons dit plus haut, l'intellectuel est une « usine » à produire des idées d'importance sociale.

La présentation de cette théorie, de « la fonction agenda » montre déjà à quel point les mass médias et les intellectuels sont et ne peuvent qu'être, deux faces d'un même et unique phénomène : la socialisation des citoyens. Les uns sont appelés à produire les idées, à inventer le futur, les autres ont pour mission de les diffuser, de les vulgariser, de proposer à la société des modèles pensés et construits par ces derniers grâce à leur compétence, mais surtout à leur capacité d'anticipation des choses, des situations et des phénomènes sociaux.

---

## Présentation et analyse des résultats

### Caractéristiques du corpus d'analyse

Notre étude qui porte sur les médias audiovisuels, la radio et la télévision s'est effectuée à Cotonou, car cette ville est à ce jour la seule du Bénin où sont installées les quatre stations de télévision déjà opérationnelles. De plus, Cotonou abrite aussi un grand nombre de radios, tant du service public que du secteur privé. L'autre raison qui milite en faveur de Cotonou est sa réputation de ville cosmopolite de la République du Bénin. En effet, sa situation géographique, le degré de concentration des investissements économiques et les opportunités d'emploi qui y sont offertes l'ont constitué en un véritable pôle d'attraction et ont déterminé son évolution démographique. Presque toutes les ethnies majeures du pays y sont représentées (le Fon, le Goun, le Mina, le Popo, l'Adja, le Yoruba, etc. Et pour des raisons économiques évidentes (Cotonou, capitale économique), la télévision et la radio y sont apparemment plus présentes que dans les autres régions du Bénin.

On les retrouve dans les ménages, dans les restaurants, dans les ateliers, et même au bord des voies. Actuellement, près de 10 pour cent de la population totale du Bénin se trouve concentrée dans Cotonou. La tranche d'âge de 15 à 59 ans constitue la population active. Il faut en soustraire les élèves et les étudiants qui résident dans cette ville en une quantité importante. Dans cette tranche, on retrouve 417 018 personnes soit 62,7 pour cent de la population totale de Cotonou (INSAE 2003).

Un nombre aussi élevé de personnes se trouve être plus favorable et plus exposé aux médias audiovisuels, en plus des élèves et des étudiants. Ces médias apparaissant souvent comme des signes absolus de modernité et de « citadinité ».

### *Echantillon étudié*

300 personnes ont été approchées pour les enquêtes par questionnaire sur le terrain. Ces personnes constituent notre population d'étude. Cette population est composée de jeunes ayant atteint la majorité (18 ans et plus) et d'adultes à priori scolarisés. De toutes ces personnes, nous avons retenu 148 de sexe masculin, 110 de sexe féminin. 42 personnes n'ayant pas retourné ou ayant retourné des copies illisibles, donc inutilisables pour notre étude et l'échantillon de notre recherche, n'ont pas été prises en compte.

Pour cette étude, l'échantillonnage que nous avons utilisé comporte quelques paramètres probabilistes, étant donné que nous ne pouvons pas vérifier par avance si celui qui reçoit un questionnaire est vraiment exposé aux médias dans sa vie au quotidien. Ainsi donc, nous avons administré notre questionnaire à des gens sans déterminer à l'avance s'ils suivent ou non ces organes réellement.

### **Présentation des résultats de terrain**

En définitif, après le dépouillement du questionnaire et l'épuration de notre échantillon, la population valable retenue pour la suite de nos travaux est de : 258 personnes, dont 148 de sexe masculin et 110 de sexe féminin.

Les résultats obtenus en interrogeant les enquêtés sur 8 sujets ayant trait à la démocratie se présentent de la façon qui suit :

#### **Tableau 1 : Définition des fondamentaux de la démocratie**

La question posée est : quels sont selon vous les éléments qui définissent la démocratie ?

Réponses	pourcentage sur 148 hommes	pourcentage sur 110 femmes	pourcentage cumulé
Séparation des pouvoirs	16,21	9,09	13,17
Elections libres	2,70	0,0	1,55
Presse libre et indépendante	70,27	85,45	76,74
Le tout ensemble	10,80	5,45	8,52

Source : Enquête mai 2007

Deux chiffres à observer sur ce tableau : en pourcentage cumulé, moins de 3 pour cent des enquêtés pensent que l'organisation d'élections libres régulières est un élément essentiel de la démocratie. Au même moment, 76,74 pour cent désignent la presse libre et indépendante comme l'élément fondamental de la démocratie.

**Tableau 2 :** Note à la démocratie béninoise

Question : Quelle mention donneriez-vous à la démocratie béninoise ?

Mentions	Pourcentage sur 148 hommes	Pourcentage sur 110 femmes	Pourcentage cumulé
Bien	9,45	1,81	6,20
Passable	81,08	85,45	82,94
Médiocre	8,10	10,90	9,30
Sans opinion	1,35	1,81	1,55

Source : Enquête mai 2007

Les enquêtés pensent à 6,20 pour cent – pourcentage cumulé – que la démocratie béninoise mérite la mention « bien », avec cette précision que les personnes de sexe féminin sont les plus dures dans leur appréciation (1,81 %). La mention passable est attribuée à 82,94 pour cent, par les enquêtés.

**Tableau 3 :** Contribution des médias à la démocratie béninoise

Question : Comment apprécieriez-vous la contribution des médias audiovisuels à la construction démocratique au Bénin ?

Réponses	Pourcentage sur 148 hommes	Pourcentage sur 110 femmes	Pourcentage cumulé
Beaucoup	31,08	45,45	37,20
Pourraient mieux faire	66,21	49,09	58,91
Très peu	0,0	0,00	0,00
N'ont rien apporté	2,70	5,45	3,87

Source : Enquête mai 2007

Les médias audiovisuels ont beaucoup apporté et fait pour la démocratie béninoise pensent 37,20 pour cent des enquêtés. Et 58,91 pour cent trouvent qu'ils pouvaient faire mieux.

**Tableau 4 :** Le médium le plus efficace dans la satisfaction des besoins des citoyens

Question : En matière de contribution, quel médium est le plus efficace ?

Réponses	Pourcentage sur 148 hommes	Pourcentage sur 110 femmes	Pourcentage cumulé
Presse écrite	1,35	12,72	6,20
Radio	41,89	43,63	42,63
Télévision	18,91	18,18	18,60
Télé+Radio	29,72	12,72	22,48
Télé+Presse écrite	8,10	12,72	10,07

Source : Enquête mai 2007

La radio et la télévision arrivent en tête avec respectivement 42,63 pour cent et 18,60 pour cent. Mais 12,72 pour cent des personnes de sexe féminin donnent une bonne place à la presse écrite en termes d'efficacité.

**Tableau 5 :** Principale(s) source(s) d'information au quotidien

Question : Quelle est votre principale source d'information au quotidien ?

Réponses	Pourcentage sur 148 hommes	Pourcentage sur 110 femmes	Pourcentage cumulé
Presse écrite	0,00	0,00	0,00
Radio	1,35	10,90	5,42
Télévision	1,35	14,54	6,97
Radio+Télé	95,94	74,54	86,82

Source : Enquête mai 2007

Deux chiffres se révèlent importants ici. Les personnes qui ont pensé à 12,72 pour cent que la presse écrite était le médium le plus efficace, nous font savoir ici qu'elles n'ont pas ce médium comme principale source d'information. A 86,82 pour cent, les enquêtés affirment que la radio et la télévision constituent leurs principales sources d'information.

**Tableau 6 :** Actions de correction aux insuffisances dans les médias  
Question : Que faire pour améliorer les prestations des médias audiovisuels ?  
A cette question, nous avons obtenu les réponses qui suivent :

Réponses	Pourcentage sur 148 hommes	Pourcentage sur 110 femmes	Pourcentage cumulé
<b>Diversifier les thématiques</b>	5,40	1,81	3,87
Maîtriser les sujets	5,40	12,72	8,52
Améliorer les moyens techniques	4,05	5,45	4,65
Parfaire les connaissances	12,16	5,45	9,30
Mieux choisir les invités	6,75	3,63	5,42
Sanctionner les fautes	4,05	0,00	2,32
Mieux choisir les thèmes et les invités	1,35	12,72	6,20
Former et donner les moyens	54,05	45,45	50,38
Sans Avis	6,75	12,72	9,30

Source : Enquête mai 2007

**Tableau 7** : Emissions de radio plébiscitées

Consigne : Donnez deux noms d'émissions de radio ayant joué un rôle important pour le processus démocratique

	Hommes	Femmes	pourcentage cumulé
<b>Emissions</b>	Nombre de fois citées		
Grogne	28	17	45
Eclairage	28	7	35
Part vérité	10	7	17
Entre Nous	6		6
Bébête	0	6	6

Source : Enquête mai 2007

Deux émissions se détachent du lot. Il s'agit de « Grogne matinale » (45%), et de « Éclairage » (35%). Elles sont suivies de loin par « Ma part de vérité » (17%).

Il importe de préciser que toutes les émissions n'ayant pas eu au moins 5 points, c'est-à-dire citées moins de cinq fois, n'ont pas été prises en compte dans ce tableau.



**Tableau 8 : Emissions de télévision plébiscitées**

Consigne : Donnez deux noms d'émissions de télévision ayant joué un rôle important pour le processus démocratique

Émissions	Nombre de fois citées		pourcentage cumulé
	48 hommes	110 femmes	
Entre nous	25	21	46
Ma part de vérité	30	23	53
Dossier1	5	8	13
P/Hebdo	5	6	11
Gros Plan	5	6	11
A vous de jouer	0	15	15
Regards croisés	0	8	8
Zone franche	5	0	5
Culturême	16	0	16
Pour contre	5	5	10

Source : enquête mai 2007

**Données tableau 8**

Comme émission télévisée, on dégage ici d'abord l'émission « Ma part de vérité » 53 points, suivie de « Entre nous » 46 points et de « Culturême » 16 points et de « À vous de jouer » 15 points.

**Analyse des données****Premier niveau de lecture (niveau enthousiaste)**

Rappelons une fois encore nos hypothèses formulées au départ. Elles sont les suivantes :

- La presse audiovisuelle béninoise contribue à la construction démocratique en cours depuis les années 90 ;
- Cette contribution de la presse audiovisuelle à la démocratie est habituellement surestimée ;

- Cette contribution relativement faible est une conséquence du contexte de travail, de la qualité des acteurs et des conditions d'exercice du métier.

Une fois ce rappel fait, revenons à nos chiffres et essayons de les faire parler.

### ***La presse audiovisuelle contribue-t-elle à la construction démocratique en cours ?***

À cette interrogation, comment répondre par la négative ! Le faire serait un manque d'objectivité flagrant. L'observation de l'espace public au quotidien montre qu'elle joue un rôle important dans la construction de la démocratie. Tous les Béninois le conçoivent ainsi et notre enquête l'a montré aussi. A près de 60 pour cent les enquêtés le pensent, même s'ils jugent qu'elle aurait pu mieux faire.

Il faut reconnaître que l'identification des médias comme un des fondamentaux de la démocratie suppose non seulement leur liberté, mais avant, il faut qu'ils soient d'abord créés. De ce point de vue, c'est déjà le plus grand apport à la démocratie. Car il s'agit d'investir et, nous le savons, l'audiovisuel est onéreux. Et si des citoyens béninois prennent le risque d'investir dans le domaine de la communication, c'est louable.

La liberté d'expression, la liberté de la presse, la libéralisation de l'espace audiovisuel n'auraient aucun sens, ne seraient devenues une réalité si les « contenants » n'existaient pas. Aujourd'hui, on ne pourra pas le dire en ce qui concerne le Bénin qui compte une centaine de journaux dont une soixantaine de quotidiens, le reste étant des périodiques et quatre stations de télévision opérationnelles dans le sud, une dans le centre du Bénin. Environ 70 stations de radios toutes catégories confondues opèrent sur le territoire national. Tous ces organes de presse sont animés par un effectif de plus de 3500 journalistes. Ce que d'aucuns appellent « signe de vitalité ». C'est peut être discutable, mais c'est une réalité concrète.

Une autre réalité concrète nous conduit à un listing sommaire de quelques émissions plébiscitées par les enquêtés que nous avons rencontrés au cours de notre travail de terrain.

#### **Au niveau de la télévision**

« *L'émission Entre-nous* » (Ortb)

En 1994, face à l'angoisse suscitée par la dévaluation du franc CFA au sein de la population, l'Office de radiodiffusion et télévision du Bénin (l'ORTB),

le Centre Afrika Obota et la Fondation Konrad Adenauer ont initié une série d'émissions composées de séquences de « Tour de vis », de reportage et de débat. La première émission « Face à la dévaluation » a été diffusée le 04 mai 1994 et avait pour thème : « Un tour de vis ». Du 04 mai au 03 août 1994, 9 émissions ont été diffusées.

Ces différentes émissions ont permis de faire comprendre aux populations la dévaluation et la nécessité pour chaque Béninois de travailler pour accroître la production nationale.

Aussi, les différents partenaires ont pu noter à travers cette série d'émissions qu'il y a un déficit d'informations sur les plans économique, politique et social et que les populations ont besoin d'être mieux formées sur les comportements civiques. Tous ces constats ont amené les trois partenaires à lancer l'émission télévisuelle d'éducation civique « Entre nous » diffusée pour la première fois le 07 septembre 1994.

L'objectif de cette émission est d'informer le citoyen sur les grands problèmes et faits politiques, économiques, sociaux et culturels, la formation du jugement et de l'appréciation du citoyen, l'amour de la patrie et le civisme.

« Entre nous » est composée de trois parties liées : un téléfilm de 12 à 15 minutes conçu par le centre Afrika Obota, un reportage qui vient en appui au téléfilm et des débats et interpellations. Enfin, le débat qui est la partie la plus intellectuelle permet à l'animateur d'amener les invités à aborder, sans langue de bois, les différentes interrogations suscitées par le téléfilm.

De 1994 jusqu'à nos jours, plus de 200 émissions ont été réalisées et portent entre autres, sur des thèmes comme : « L'achat de conscience en période électorale », « La transhumance au sein des partis », « ONG et affairisme », « 10 ans d'éducation civique au Bénin », « L'incivisme, un frein au développement », « Le rôle de l'opposition », « L'administration publique en période électorale », « La fonction présidentielle : importance et enjeux », « Le comportement des candidats et des citoyens », « Le rôle de la femme dans le processus de développement », etc.

*« A vous de jouer jeunes ! » (Ortb)*

Avec l'avènement de la démocratie au Bénin, les initiatives dans les médias se sont multipliées. C'est dans cet ordre d'idées qu'est née l'émission « A vous de jouer jeunes ».

Créée en 1997, cette émission a pris fin en 1999. Son slogan était : « Une émission pour les jeunes et par les jeunes », et le but principal était de faire participer la jeunesse à tous les débats concernant la nation béninoise.

Les objectifs principaux sont de trois ordres :

- organiser la jeunesse béninoise afin qu'elle trouve à ses problèmes d'éducation et d'emplois des solutions endogènes venant d'elle-même ;
- faire prendre conscience à la jeunesse béninoise de la nécessité de participer désormais et ce, de façon efficace, à la gestion de la chose publique ;
- orienter la jeunesse béninoise vers l'éthique et la morale afin de lui éviter la déperdition qui gagne déjà du terrain et qui a surtout été dénoncée par la Conférence de forces vives de la nation de février 1989.

« A vous de jouer jeunes » était donc une émission éducative organisée par des jeunes pour répondre au besoin de l'heure. Il faut dire que c'est une émission qui a permis la libération de la parole chez les jeunes. De même, elle a permis aux jeunes de confronter leurs expériences avec celle des aînés qui venaient échanger avec eux dans tous les domaines. Dans ce cadre, deux émissions sur le bilan du Gouvernement et une sur la corruption ont permis aux jeunes de demander des comptes sur le plateau à certains ministres qui ont bloqué des dossiers tels que « La gestion de la privatisation de la filière coton ». Il faut dire qu'à certains moments, le plateau se transformait en un lieu de procès.

Selon les indiscrétions, le Chef de l'Etat suivait tout et interpellait les ministres par moment sur les sujets débattus.

« *Regards croisés* »

C'est une émission qui a drainé beaucoup de téléspectateurs. Elle était le regard des citoyens béninois sur la gestion de la nation. Les questions variaient selon l'actualité, mais également selon les objectifs de l'animateur. Pour l'animateur, il fallait susciter la contradiction dans une cité avec le souci d'améliorer les choses et surtout de voir toutes les composantes de la société participer à la gestion de la chose publique.

Il faut dire que tous les invités ne plaisaient pas souvent aux autorités et leurs opinions ressemblaient souvent à une critique de tous les faits et gestes des autorités en place. Ces autorités sentaient en l'émission une tribune de l'opposition qui prenait ainsi sa revanche sur le pouvoir en place.

Les thèmes débattus en disent long. Nous pouvons dire que c'est sur « Regards croisés » que, pour la première fois, les téléspectateurs ont vu s'affronter au moyen d'arguments les partisans de la révision de la constitution et les non partisans.

Quant aux débats sur des thèmes économiques, loin de permettre aux autorités de défendre leur vision, ils démontraient la faiblesse de la politique choisie et de la politique appliquée.

Par principe, l'animateur de l'émission invitait sur le plateau, deux interlocuteurs antagonistes.

*« Zone Franche » (Canal 3)*

Au cours de cette émission, deux journalistes animateurs reçoivent un invité. Le principe : pas de langue de bois, donc un franc parlé dont la seule réserve se veut la disponibilité effective des preuves justificatives des allégations de l'invité. C'est plutôt une tribune de mise au point offerte à l'invité pour faire entendre assez largement son point de vue sur un sujet type ou sur une série de questions le concernant ou impliquant l'un de ces proches collaborateurs. Cette émission comprend un élément portrait d'environ 7 minutes qui vient présenter les traits de caractères de l'invité et le type de formation professionnelle qu'il a suivie, exposant donc ses atouts et expériences. L'objectif, c'est de permettre aux téléspectateurs de mieux cerner en quoi l'invité est une personne ressource à même d'intervenir à propos du sujet du jour. Pendant l'émission, les téléspectateurs ont la possibilité de participer en envoyant leurs questions par messagerie. L'invité y répond en direct depuis le plateau.

*« Ma part de vérité » (Golf TV)*

C'est une émission qui est diffusée les dimanches de 10h à 12h sur Golf télévision, une chaîne privée, et est animée par trois journalistes. Elle se déroule soit sous la forme d'un entretien où intervient un invité face aux animateurs, compte tenu du sujet à débattre soit sous la forme d'un débat contradictoire entre deux invités en présence des animateurs. Dans ce dernier cas, chacun des invités fait preuve de responsabilité et se défend par rapport à ce dont il serait accusé. Ainsi, cette émission s'ouvre sur un champ assez vaste lui permettant d'aborder divers problèmes, que ce soit d'ordre politique, social, économique, environnemental, technologique, etc. Elle est d'une importance capitale car elle fait participer aussi les citoyens qui se

prononcent en donnant leur point de vue, leurs apports et leurs suggestions sur le sujet débattu. Elle permet aux citoyens qui se sentent marginalisés de se faire entendre.

### **Au niveau de la radio**

« *Grogne matinale* » sur (Golf FM)

Présentée tous les matins de 06 heures 30 à 07h sur Golf FM, la « *Grogne matinale* » est une émission qui passe cinq jours sur sept. C'est une tribune libre sans ordre du jour.

Pendant 30 minutes, les auditeurs appellent pour pousser leur coup de gueule, dire leur ras-le-bol, dénoncer les abus dont ils ont été victimes et dévoiler la corruption qui gangrène l'administration. Par ce biais, les auditeurs interpellent les autorités en charge des institutions ou structures incriminées afin que quelque chose se fasse.

Cette émission de société permet également aux auditeurs de tirer la sonnette d'alarme sur les nombreux dérapages observés dans leur environnement immédiat.

« *Carton rouge* » (Golf FM)

C'est est une émission qui se déroule tous les samedis de sept heures à huit heures sur la radio Golf FM. Cette émission de tribune libre propose un ou deux sujets sur lesquels les auditeurs, par appels téléphoniques, donnent leur point de vue ou proposent des solutions. Elle s'organise de la façon suivante : l'animateur journaliste s'installe et ouvre l'émission, cinq numéros téléphoniques sont laissés aux auditeurs : quatre pour les hommes et un pour les femmes.

On ne saurait passer en revue toutes les émissions plébiscitées par les enquêtés. Toutefois, on peut déjà dire qu'il s'agit pour la plupart d'émissions interactives, d'émissions qui donnent la parole aux auditeurs et aux téléspectateurs. C'est le signe de la libération de la parole par le renouveau démocratique, et c'est assurément pour la même raison que les Béninois pensent que c'est le premier élément de la démocratie.

Nous ne pouvons pas laisser sous silence les actions que mènent les médias pendant les périodes électorales pour garantir le libre accès équitable aux moyens d'information aux différents partis politiques, à la société civile, aux ONG et autres associations. Il y a de manière incontestable un apport des médias au processus démocratique en cours au Bénin.

Cette lecture se doit d'être nuancée, lorsqu'on introduit des paramètres d'efficacité et de pertinence des actes posés.

Dès lors s'impose un deuxième niveau de lecture, celui que nous qualifions de pessimiste et basé sur des critères d'appréciation professionnels et scientifiques.

### *Deuxième niveau de lecture*

Les enquêtés ont déterminé les actions à mener afin d'améliorer les prestations des médias. Au nombre de ces actions figurent la formation des hommes et les conditions de travail. Ce n'est pas surprenant. L'analyse du contenu des émissions révèle le plus souvent une platitude et une absence d'analyse approfondie des phénomènes sociaux et des situations. Pire, l'étalage de l'ignorance est le lot quotidien de la presse béninoise.

En effet voici un métier qui est pratiqué par des personnes en rupture avec les structures de formation universitaire, ou par des diplômés sans emploi qui ont un seul objectif : faire quelque chose pour subvenir aux besoins vitaux.

Deux conséquences découlent de cette situation : l'appauvrissement du débat social à cause du manque de culture des pratiquants du métier, et la corruption grandissante qui prévaut aujourd'hui dans la presse béninoise. A ce propos, un universitaire béninois a récemment écrit (nous l'écrivons depuis une dizaine d'années :

Ce sont les mots surabondance, amateurisme et incompetence. En outre, exception faite de trois journaux, dont le quotidien national et le bimensuel catholique, les salles de rédaction de la presse écrite sont envahies, du fait du chômage, par des jeunes gens à qui manquent le métier et l'amour du métier, seuls capables de les amener à s'efforcer de joindre la plus grande compétence à la plus grande honnêteté (*Nouvelle Tribune* n° 1323 2007).

Point n'est besoin de faire un commentaire encore, tant la radiographie de l'état de la presse est parfaite. Ceci nous permet d'évoquer un paramètre important de la question.

### **Les hommes de médias (éléments de sociologie des journalistes béninois)**

Aujourd'hui, l'idée fondatrice de la profession est le bon vouloir personnel. Si je veux faire du journalisme, je le peux et ce, du jour au lendemain. Et ils se trouvent dans la grande masse, les idéologues et les adeptes du « non à

la formation préalable », et ils sont les plus écoutés et les plus entendus, pour le moment. Avec pour unique argument que les premiers journalistes connus chez nous n'étaient sortis d'aucun établissement. En d'autres termes, et comme l'a si bien dit un collègue, aujourd'hui l'un des principaux critères de recrutement dans les radios au Bénin, demeure la possession d'une belle voix et non une bonne culture générale.

Ainsi, des étudiants sortis des départements de géographie, d'histoire, de sociologie, de droit, de biologie, de mathématique s'y retrouvent sans d'autres forme de procès. Mais on y retrouve aussi des non bacheliers, des mineurs (moins de 18 ans). Les mauvaises langues disent même qu'on y retrouve des dépanneurs radio qui se sont reconvertis. Par quelle formation ? Personne ne sait.

Le résultat est là. La diffamation, la médisance, l'affairisme ont remplacé l'information. Selon des données recueillies à la HAAC, rien que pour l'année 2005, la presse a perdu 120 sur 173 procès au tribunal de première instance de Cotonou. C'est inquiétant pour la démocratie.

Cette situation a fait dire ceci à un homme politique, grand intellectuel béninois\*, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du forum ayant réuni partis politiques, média et société civile de l'Afrique de l'Ouest :

Ils [les médias] ne sont pas mieux lotis. Sans doute, leur multiplication est-elle signe de vitalité de la démocratie. Mais un regard jeté sur la presse de la sous région permet de constater que ce secteur est malade de déviances et de dérives répétitives qui justifient une thérapie en profondeur pour être véritablement apte à jouer le rôle majeur qui est le sien dans une démocratie.

On dit souvent et avec raison que tout système politique a la presse qu'il mérite. La démocratie a besoin pour son irréversibilité d'une presse certes libre, mais aussi et surtout de journalistes techniquement compétents et moralement intègres, motivés par un haut esprit patriotique et un sens aigu de leur responsabilité, conscients de leur rôle privilégié d'éveilleur et d'éclaireur de la conscience citoyenne. (...) Dignes et fiers de la noble mission qui leur incombe, les professionnels des médias devraient être des promoteurs de l'excellence, perçus et respectés comme des serviteurs de la vérité, témoins objectifs

---

\* Ces propos sont d'un ancien Ministre d'Etat chargé de la Défense.



et arbitres impartiaux des débats politiques. Et il exposera un tableau sans masque des maux de la presse en Afrique (...) Aujourd'hui hélas, dans la plupart de nos pays, la presse offre le triste spectacle d'une entreprise opportuniste et corrosive qui s'écarte dangereusement du code éthique et de déontologie propre à ce noble métier. Alors, les repères étant perdus et les certitudes quotidiennement ébranlées, l'opinion est confuse et s'interroge sur l'empirisme brouillon, l'affairisme et la corruption qui gangrènent et pervertissent le monde de la presse. Si la presse perd si facilement son âme et ses nobles repères, c'est du fait non seulement de l'amateurisme de ses animateurs, mais surtout de son asservissement au pouvoir de l'argent.

Ces propos qui s'adressent à la presse de la sous région, s'ils n'ont pas été inspirés par la situation de la presse béninoise, la décrivent quand même assez bien, et nous les partageons pleinement. Et ce n'est pas Gbegnonvi, qui nous contredirait. En effet, il écrivait :

Depuis l'avènement en 2006 d'un nouveau leadership politique au dynamisme communicationnel étonnant, la presse béninoise semble hors d'haleine, subitement affadie. Après les joutes mémorables de 2004-2006 pour empêcher que l'on mette le pays en coupe réglée, les héros sont fatigués. Pour se consoler, ils s'adonneraient plus que jamais à des marchandages qui ôtent son âme au journalisme ou le rapproche du métier de la prostituée dont l'âme est logée où l'on sait, à la portée de tout porte-monnaie qui passe. Pour 100 000 francs pris à un fonctionnaire, on transforme son limogeage en réhabilitation, et l'on dit, sans rire, qu'« il fait de la communication » alors qu'il s'agit d'intoxication. Pour cinq fois plus, on met sous le boisseau tel reportage que l'on est allé faire parce que sa diffusion gêne des intérêts mafieux du fonctionnaire concerné qui l'a fait savoir en tendant des liasses de billets, remboursement probable des frais engagés pour le reportage dont il ne veut pas à l'écran. Pour combien de milliers de francs a-t-on transformé en information, à la Une de certains quotidiens, un tract au contenu haineux et mensonger et qui s'effondre après deux secondes d'analyse du texte ? (*Nouvelle Tribune* n° 1323 2007).

La situation de la presse béninoise aujourd'hui est semblable à celle de la presse occidentale au lendemain de la deuxième guerre mondiale où l'argent a perverti les médias, les a soumis à son diktat et encouragé la dépravation des mœurs par « la diffusion d'images de violence, de brutalité, et de sexe ».

Nous osons dire, en utilisant les termes d'un célèbre rapport :

Il y a contradiction entre l'idée traditionnelle de la liberté de la presse et sa nécessaire contrepartie de responsabilité. La responsabilité, comme le respect des lois n'est pas en soi une entrave à la liberté, bien au contraire, elle peut être l'authentique expression d'une liberté positive. Mais elle s'oppose à la liberté d'indifférence (...). Il est trop fréquent aujourd'hui que la prétendue liberté de la presse soit seulement une forme de l'irresponsabilité sociale. La presse doit savoir que ses erreurs et ses passions ont cessé d'appartenir au domaine privé pour devenir des dangers publics. Si elle se trompe, c'est l'opinion qu'elle trompe.

Il n'est plus possible de lui accorder, comme à chacun, le droit à l'erreur ou même celui de n'avoir qu'à demi raison. Nous, nous trouvons ici en face d'un véritable dilemme : la presse doit rester une activité libre et privée, donc humaine et faillible ; et pourtant elle n'a plus le droit à l'erreur, car elle remplit un service public (...) (Balle 2005:206).

#### *L'appauvrissement du débat*

Cette situation est due en partie au fait que les hommes de médias, constitués pour la plupart de gens en rupture avec l'université, développent une réaction répulsive vis-à-vis de tout ce qui est universitaire. Ils arrivent très facilement à prendre les enseignants pour responsables de leur échec.

Aussi, peut-on les soupçonner de considérer les enseignants comme de mauvais clients, n'ayant pas assez de moyens pour payer le service rendu. Alors, l'absence des intellectuels, des universitaires des grands débats de la société a laissé la place à quelques individus, les intellectuels médiatiques, qui sont compétents sur toutes les questions, sont prêts en tout temps et présents partout. Il est évident que dans ces conditions, la légèreté et la platitude, voire l'incompétence sont les « qualités » principales des débats sociaux qui se mènent sur nos antennes.

On ne saurait penser le dialogue social sans les intellectuels. L'intellectuel, synonyme de « intelligentsia », est une personne qui a des compétences avérées, qui fait autorité en son domaine et qui se met au service d'une juste et noble idée par la seule certitude morale. Il est socialement actif et un « bénévole » de la cause humaine. C'est l'idée que soutient M.L Rouquette quand il écrit : « L'intellectuel intervient dans les affaires publiques, armé d'une compétence ou réputation acquise ailleurs. Il rentabilise en droit d'intervention sur la scène publique les dividendes d'une œuvre antérieure » (Huyghe 2005:18).

Et il résume si bien, me semble-t-il, la mission première de l'intellectuel lorsqu'il écrit :

L'intellectuel de Sartre (Plaidoyer pour les intellectuels) engagé, toujours en situation entre dominants et dominés, ne pouvant « s'évader » même par le silence, produit de son temps, vivant sa contradiction (l'universel et le particulier) et la dépassant. L'intellectuel organique selon Gramsci est engagé au service d'une cause. L'intellectuel critique (Ecole de Francfort) est le dénonciateur du système et de l'idéologie dominante, même si sa protestation n'a qu'une valeur de témoignage moral (Huyghe 2005:19).

La somme de tous ses fragments de définitions donne une idée claire de ce que nous entendons ici par « intellectuel » et ajoutons que la dynamique sociale ne peut que s'appuyer sur la synergie des trois forces que sont l'élite du pouvoir, l'élite de l'avoir et bien sûr, celle du savoir, c'est-à-dire les intellectuels. L'élite du pouvoir organise et gère la vie de la collectivité. Celle de l'avoir entreprend, mène les affaires qui produiront le pain à la société. Et l'élite du savoir est une usine à produire les idées d'importance sociale, économique et politique. C'est elle qui nourrit spirituellement et intellectuellement l'élite du pouvoir et de l'avoir. Elle est ce qu'Edgar Morin appelle : « Le descendant d'une antique tradition, celle des prêtres-mages, énonciateurs de la vérité sacrée, producteurs des idées d'importance sociale/gardiens des mythes » (Morin 1981:242).

Réintégrer l'élite dans les médias, lui redonner la parole, serait redonner un second souffle à la démocratie béninoise menacée par l'absence d'idées fortes, de débats ouverts sur les grands enjeux du présent et du futur dans un monde en perpétuelle mutation.



## Conclusion

---

Toute civilisation s'apprend, dit-on. Le processus démocratique en cours au Bénin est une occasion d'apprentissage à une nouvelle forme de vie et de gestion de la cité. Le rôle des médias dans ce processus est fondamental. Aider la presse à bien faire son travail, pour mieux servir la démocratie est une urgence. Seule une presse libre, indépendante et compétente peut servir et bien servir la cause démocratique. Toute situation contraire asservirait plutôt la démocratie et, en définitive, constituerait un danger pour elle. Il y a donc urgence d'agir et de bien agir, afin de freiner les dérives et les déviations qui se développent dans les médias béninois. C'est une exigence pour la démocratie, pour sa survie, son renforcement et sa promotion.



## Références

---

- Abric, J-C, 1991, *Psychologie de la communication*, Paris : A Colin.
- Aguessi, H., 1981, *L'affirmation de l'identité culturelle et la formation de la conscience nationale dans l'Afrique contemporaine*, Paris, PUF (publié sous l'égide de l'UNESCO).
- Akoun, A., 1994, *La communication démocratique et son destin*, Paris, Puf.
- Beauchamp, C., 1997, *Démocratie, culture et développement en Afrique noire*, Paris, l'Harmattan.
- Durand, J., 1981, *Les formes de la communication*, Paris, Dunod.
- Dissou, M., 2002, *Le Bénin et l'épreuve démocratique*, Paris, L'Harmattan.
- Freund, A., 1991, *Journalisme et mésinformation*, Grenoble, Pensée sauvage.
- Gaillard, P., 1971, *Techniques du journalisme*, Paris, Puf.
- Heffer, J., Ndiaye, P., 2000., Weil, F., *La démocratie américaine au XXe siècle*, Paris, Berlin.
- Huygue, F.-B., 2005, *Comprendre le pouvoir stratégie des médias*, Paris, Eyrolles.
- Lazar, J., 1991, *Sociologie de la communication*, Paris, Armand Colin.
- Martin-Lagardette, J.C., 1987, *Informers, convaincre les secrets de l'écriture journalistique*, Paris, Syros.
- Mattelart, A., 2001, *Histoire des théories de la communication*, Paris, La Découverte.
- Morin, E., 1981, *Pour sortir du XXe siècle*, Paris, Fernand Nathan.
- Muhlmann, G., 2004, *Du journalisme en démocratie*, Paris, Payot.
- Neuberg, M., 1997, *Qu'est ce qu'être responsable ?* Auxerre, Sciences Humaines Communication.
- Neveu, E., 2001, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte.
- Rouquette, M-L, 1998, *La communication sociale*, Paris, Dunod.
- Schulte, H.H., 1999, *Pratique du journalisme*, Paris, Nouveaux Horizons.
- Somet, Y., 2005, *L'Afrique dans la philosophie*, Gif-sur-Yvette, Khepera.
- Yves, A., 2002, *Manuel de journalisme*, Paris, la Découverte.

